

TECHNICIEN RESPIRATOIRE

Médico-technique



Le technicien respiratoire est un acteur clef de l'accompagnement des personnes qui rencontrent des difficultés pour respirer, nécessitant l'assistance de machines adaptées pour les y aider.

Il intervient dans le cadre d'une prise en charge du patient à son domicile pour les activités « respiratoires » comme l'oxygénothérapie et la Pression Positive Continue (télé-suivi), ou de ventilation. Il assure l'installation du matériel et veille à son bon fonctionnement.

Salaires débutants :
1 650 € à 1 850 € brut / mois

Domaine d'activité :
La prestation de service médico-technique à domicile

Autres appellations :
Technicien Oxygène médical
Technicien de suivi respiratoire

MISSIONS

Le technicien respiratoire est un maillon important de la chaîne du soin, qui accompagne au quotidien le patient qui souffre de difficultés respiratoires.

Il intervient dès le début de la prise en charge, afin que le patient bénéficie en permanence chez lui d'un matériel d'assistance médicale de qualité et sûr.

Ainsi, il installe le matériel respiratoire au domicile du patient, et effectue les réglages permettant son utilisation, vérifie son bon fonctionnement, le répare si besoin en cas de dysfonctionnement, et en assure l'entretien.

Tout au long du traitement, il gère le renouvellement des consommables, réapprovisionne les patients en oxygène médical, récupère les matériels usagés, en veillant à la bonne gestion des stocks.

Pour que ces matériels soient manipulés dans de bonnes conditions, il forme le patient, son entourage et le personnel soignant amenés à intervenir, dans le cadre des règles de sécurité et d'hygiène.

D'un point de vue plus administratif, il rédige des comptes-rendus de suivi (visites, télé suivi, anomalies, alertes) et recueille les renseignements nécessaires à la constitution du dossier du patient et à sa facturation.

Après une hospitalisation, il a aussi un rôle de conseil et fait le lien avec la structure hospitalière et les médecins afin de bien organiser le retour à domicile.

© 2020 Bouge ton Avenir



COMPÉTENCES

Le technicien respiratoire doit être polyvalent. Il doit tout d'abord avoir de bonnes connaissances en matière d'utilisation des dispositifs médicaux liés aux activités respiratoires (oxygénation ou Pression Positive Continue).

Il doit également connaître les règles et procédures qualité, sécurité et hygiène.

Au-delà de ses compétences techniques, étant au contact de personnes fragiles, il doit avoir un grand sens de l'écoute, être patient, bienveillant et rigoureux. Il doit aussi savoir faire preuve de pédagogie lorsqu'il s'agit des sensibiliser ses clients à l'utilisation des matériels dont dépend leur bien-être.

Il doit par ailleurs être discret de manière à respecter le secret médical.

Amené à se déplacer au domicile des patients, il doit bien connaître sa zone géographique d'intervention et bien sûr être titulaire du permis de conduire.



CADRE DE TRAVAIL

Maillon d'une chaîne solidaire au service du patient, le technicien respiratoire travaille en équipe. Il est un véritable relai entre les patients et les personnels soignants ou encore entre les commerciaux, les médecins et les pharmaciens.

Responsable du matériel dont dépend la santé des patients, il doit assurer des astreintes en fonction d'un planning arrêté par son supérieur hiérarchique et intervenir en cas de problème ou de dysfonctionnement.

Il se déplace beaucoup en voiture, pour se rendre au domicile de ses clients.

S'il bénéficie d'une certaine autonomie dans l'accomplissement de ses missions, il doit en référer à un supérieur hiérarchique et lui faire régulièrement des comptes-rendus.



FORMATIONS

Pour accéder au métier de technicien respiratoire, il faut être titulaire d'un baccalauréat technique ou professionnel ou bénéficier d'une formation interne au métier de la prestation de service.

En parallèle, il est nécessaire d'être titulaire de l'attestation Prestataire de Service et Distributeur de Matériel (PSDM).



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le métier de technicien respiratoire ouvre plusieurs opportunités d'évolutions professionnelles, en changeant de spécialisation par exemple, de « technicien respiratoire oxygénothérapie » à « technicien respiratoire ventilation » ou en élargissant le domaine d'intervention à « technicien respiratoire référent ».

Il est également possible d'évoluer vers des missions plus commerciales en devenant « délégué commercial ».